

A.P.C.O.P.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA COUTURE DANS L'OUEST PARISIEN

Régie par la loi de 1901

25 rue du Col de Dyane

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

06 12 72 17 93 – apcop78@gmail.com – www.apcop.fr

RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 2017 - 2018

• Les animatrices

Notre équipe emploie trois animatrices :

- ✓ Maïla CHEVALLIER dont l'activité est centrée sur Montigny Le Bretonneux, Voisins Le Bretonneux et Bougival
- ✓ Joëlle FOURNIER anime plusieurs ateliers à Versailles et un au Chesnay
- ✓ Georgette SCHOEPFLIN, assure les ateliers du mercredi soir à la maison de quartier de Versailles-Chantiers.

• Les effectifs et les ateliers de l'année 2017-2018

Les effectifs étaient de 155 adhérentes cette année contre 148 en 2016-2017

- Georgette : 10
- Joëlle : 57 en effectif (mais 71 en équivalent (*personnes inscrites dans plusieurs groupes*))
- Maïla : 88.

Porchefontaine :

- les ateliers du jeudi ont été maintenus à 3h pour le jeudi soir pour 10 ateliers.
- les ateliers du samedi après-midi sont maintenus à 4h cette année.
- 1 groupe de 5 ateliers/trimestre a été ouvert le lundi soir

Vauban :

- 1 groupe de 5 ateliers/trimestre a ouvert le lundi matin
- 2 groupes maintenus le vendredi matin

Bougival 4 inscrits seulement en soirée, l'animatrice de cet atelier souhaite que ce créneau d'atelier soit transféré à Montigny en 2018-2019

Pas de changement pour les autres ateliers.

La tentative de création d'1 atelier le samedi matin à Chantiers n'a pas abouti faute d'inscrits cette année non plus

Montigny

- ✓ André Malraux : 2 groupes le mardi soir et 2 groupes le jeudi après-midi.
- ✓ Louis Jovet : 1 atelier le lundi soir et 1 autre le vendredi soir

Voisins Centre Alfred de Vigny

- ✓ 1 atelier le matin et 1 l'après-midi le mardi.

Versailles :

- ✓ Vauban : 2 ateliers le vendredi matin
- ✓ Chantiers : 1 atelier le mercredi soir
- ✓ Porchefontaine : le jeudi soir 1 atelier de 10 séances, et 2 ateliers le samedi après-midi

Le Chesnay :

- 1 atelier le jeudi après-midi,

Bougival :

- ✓ 1 atelier le lundi après-midi
- ✓ 1 atelier le lundi soir.

• **Nouveauté de la rentrée 2018**

A la rentrée dernière le cours du lundi après-midi de Bougival est maintenu, mais celui du soir a été transféré à Montigny.

Un atelier a été ouvert en test au magasin Janome de Versailles. Il a lieu le vendredi après-midi à raison de 8 ateliers/trimestre

Conformément à ce qui avait été voté en assemblée générale en mars 2018, les tarifs sont passés à 22€ pour l'adhésion et les ateliers à 5,5€ de l'heure.

• **Préparation de la rentrée prochaine**

Les plannings pour la rentrée prochaine :

Cette année les maisons de quartiers de Versailles nous ont déjà demandé (fin février) de faire nos demandes de salles pour 2019-2020.

Les plannings des ateliers de l'année à venir, ont été remis en Avril et Mai, aux directions des centres sociaux.

Ces plannings doivent être strictement respectés. Pour le cas où une modification, même ponctuelle, s'avèrerait nécessaire, il est impératif que la direction du centre concerné ainsi que la Présidente et la Trésorière de l'Association en soient averties.

Commencer les ateliers en Octobre laisse le temps de mieux « remplir » les ateliers après les forums.

Les effectifs :

En dessous d'un effectif de **8** élèves par atelier, l'opportunité de le maintenir devra être soumise au Conseil d'Administration de l'Association, même si nous avons bien conscience que le nombre 8 élèves peut être problématique dans certaines salles (Vauban et Chantiers notamment)

L'expérience des 2 rentrées dernières, montrent que le nombres d'élèves varie peu en cours d'année. Ce qui suppose qu'il faudra s'assurer un maximum d'inscriptions entre la fin d'année scolaire et le forum.

Fermeture de la MDQ Montigny-Malraux pour travaux

Affecte les cours de Maïla CHEVALLIER

- Jeudi après-midi reclassé à Erik Satie – salle 16
- Mardi soir : pas de place à Erik Satie. Possibilité éventuellement à la maison de la réussite, mais dans une salle de petite taille.

A voir :

- si cette salle convient en terme de taille (peut-être limiter à 6 élèves sur cet ateliers pour cette année)
- la gestion des machines sur ces 2 salles de remplacement (2 dans chaque salle si 2 placards, sinon peut-être pas de possibilité de proposer de machines sur ces créneaux l'année prochaine)

• Promotion des cours

Les forums de rentrée

Chaque animatrice a en charge de la promotion de l'APCOP. A ce titre elles doivent impérativement participer aux forums qui les concernent.

Une fiche précisant les informations indispensables à donner à toute nouvelle adhérente (coordonnées, planning des cours, informations précises sur les lieux d'activité..) doit être remise aux adhérentes qui assurent une permanence sur les forums afin de les aider à informer les élèves potentielles.

Il faut s'assurer que les coordonnées sont bien écrites pour les déchiffrer facilement par la suite, **et il est impératif d'obtenir une adresse mail lisible et valide, car c'est le moyen de communication unique utilisé par les membres du CA à destination des adhérentes.**

Nous étions présentes en septembre 2018 sur les forums de Montigny et Versailles. Comme chaque année nous avons fait appel à nos adhérentes pour assurer une permanence. Nous les en remercions et les solliciterons à nouveau pour la rentrée prochaine.

Comme les années précédentes nous n'avons pas participé au forum de Voisins le Bretonneux. En revanche, nous étions présentes à l'occasion de la journée de présentation des activités (portes ouvertes) du Centre Alfred de Vigny qui a eu lieu en juin 2018.

Nous avons participé à la fête des Chênes verts du Chesnay, mais le dimanche seulement, car si cette fête n'avait pas lieu le même week-end que le forum de Versailles comme les années précédentes, les ateliers du samedi avaient démarré, et Mme FOURNIER n'a pu y participer ce 1^{er} jour.

Site Internet et page FB

Si la promotion fait partie des missions des animatrices, il appartient également aux dirigeants de l'association d'en faire la promotion.

Au cours du 2^{ème} semestre 2018 nous avons adhéré à AssoConnect.
Cette plateforme dédiée à la gestion des associations permet de gérer la trésorerie et a permis qu'à la rentrée 2018 un site internet soit créé : *apcop.fr*
Il a besoin d'être retravaillé, mais a le mérite d'exister.

Aujourd'hui subsiste la question du référencement non encore résolu, sachant que le référencement gratuit ne semble plus possible.

AssoConnect a également permis la création :

- d'une Newsletter dès le mois de décembre 2018.
- de sessions de stages avec possibilité de s'inscrire en ligne

La page FB a été activée et quelques partages y ont été faits.

Depuis fin avril, l'APCOP peut faire publier des infos sur la page Facebook des Maisons de quartiers de Versailles. Ça a été le cas pour le stage des poches.

« Un Fil à l'Aiguille ».

Il faudra voir la pertinence de maintenir cette page sachant qu'elle n'est plus tenue à jour
Site <https://sites.google.com/site/unfilalaiguille>

• Gestions des inscriptions

Les animatrices devront renseigner le fichier avec les coordonnées des adhérentes et les envoyer à la Présidente dès la fin des forums pour préparer la réunion de rentrée.

Nous rappelons l'importance absolue de renseigner le fichier commun fourni à la rentrée dernière car le temps de récupérer les données dans les différents modèles est beaucoup trop chronophage.

Pour les inscriptions en cours d'année, un mail donnant les informations (jour et heures de l'atelier, nom, prénom, adresse, tél et email) sera suffisant.

Il est essentiel que les listings soient à jour en permanence, afin que La Présidente puisse répondre facilement sur les places restantes, puisse que c'est le point d'entrer des personnes souhaitant s'inscrire en dehors des forums.

- **Relations avec les élus et les responsables des centres**

Notre association est membre du conseil d'administration du centre Alfred de Vigny à Voisins le Bretonneux, Magali Brochard nous y représente., ce qui en fait un membre d'honneur.

Nous participons aux fêtes des Maisons de Quartier chaque fois que possible, mais ce sont surtout les animatrices qui le font, car force est de constater qu'il est de plus en plus compliqué de mobiliser des adhérentes, pour aider et ou représenter l'APCOP dans quelque manifestation que ce soit.

Les relations avec les municipalités et les centres qui nous accueillent sont très cordiales. **Il est impératif de respecter à la lettre les règles établies** sous peine de nous voir supprimer l'autorisation d'occupation des locaux mis à notre disposition (consignes de sécurité et **feuilles de présence**).

- **Le matériel**

Chaque animatrice donnera en début d'année ses besoins en matériel à Maïla CHEVALLIER. La liste sera transmise au magasin EXACT qui mettra à disposition de chacune le matériel « réservé ».

Il est rappelé que le matériel emprunté doit être rendu en fin d'année scolaire, en parfait état de propreté et complet.

- **Rémunération**

Le salaire des animatrices est géré par l'association profession sport depuis le 01/01/2017. A ce jour il est encore très compliqué pour Catherine BELLAMY et moi de comprendre les fiches de paie, et de pouvoir les contrôler. Espérons que la période pendant laquelle il y avait des erreurs est révolue.

Nous avons appris récemment que contrairement ce qui avait été craint par notre ancienne trésorière, le travail du dimanche n'est pas à rémunérer à 150%, car compte tenu des contrats de travail des animatrices, le dimanche n'est pas explicitement une journée de repos.

Cette précision, nous permet d'envisager plus sereinement la réalisation de stages le dimanche, sans que le coût ne soit rédhibitoire ou exige un nombre important de participants pour leur maintien.

- **Départ en retraite**

Je n'ai pas encore de date officielle à annoncer, mais je peux d'ores et déjà annoncer qu'au moins 2 de nos animatrices sont à proche échéance de leur date de départ en retraite.

Une fois cette donnée plus précise il faudra réfléchir à la suite.

Recrutement ou réattribution des ateliers aux animatrices déjà restant en place ? Cette question sera débattue en conseil d'Administration, en temps voulu, quand les annonces de départ seront précisées.

- **Tarifs**

Comme le montrera le rapport financier il y a eu un déficit important en 2018. C'est la 2^{ème} année consécutive que l'APCOP subit un déficit.

De ce fait ; les tarifs seront encore augmentés à la rentrée prochaine.

- **Les moyens de paiement**

Comme déjà évoqué l'AG dernière, nous n'accepterons plus les virements, car trop compliqué à suivre et permet aux personnes de se désengager en cours d'année.

Nous ne souhaitons plus de paiement total en début d'année non plus, car compliqué pour les comptes tels qu'ils sont structurés aujourd'hui. Les comptes sont organisés de manière trimestrielle, et les paiements uniques obligent la trésorière à un exercice de ventilation du montant sur plusieurs trimestres et sur 2 années comptables différentes.

Nous envisageons de demander 4 chèques au lieu de 3 actuellement, dès la rentrée prochaine : 1 pour l'adhésion et 1 par trimestre.

Ceci afin d'éviter des multiples manipulations de trésorerie et ainsi soulager la trésorière dans son suivi des comptes.

L'année prochaine nous verrons dans quelles mesures les inscriptions pourraient se faire directement pour les personnes le souhaitant, sur le site internet puisse que la plateforme AssoConnect le permet.

De même il est à envisager dès le prochain forum des associations de Versailles, de permettre aux adhérentes le souhaitant de faire un paiement en 3 fois via la plateforme HelloAsso sur lequel je nous ai créé un compte. Pour cela il suffit de télécharger l'application sur une tablette ou un smartphone et faire la manipulation lors de l'inscription. C'est totalement gratuit.

• Bilan au bout d'un mandat de « Présidence »

3 ans déjà !

Le moins que je puisse dire c'est que ces 3 ans m'ont avant tout enrichie à plein de points de vue ! Et ce que j'ai le plus appris c'est l'humilité !

Il y a eu quelques moments compliqués :

- Le départ de la Trésorière Béatrice mars 2017
- La démission de la secrétaire en mars 2017
- La démission de la Présidente-adjointe élue en 2016 en mars 2017
- La démission de la Trésorière élue en mars 2017 en décembre 2017
- Une période de gros doute sur mon envie de continuer
- La démission de la Présidente-adjointe élue en 2017 en mars 2018
- La démission de la Trésorière-adjointe élue en Juin 2018, en avril 2019
- Le peu de participation de la secrétaire élue en mars 2017

Des choses qui ont été tentées mais n'ont pas marché ou peu

- Les ateliers ouverts chez Janome
- Les journées couture gratuites
- Les 1ers stages proposés
- Les billets proposés pour les salons
- La braderie/bourse d'échange
- ...
- D'une manière générale, une vraie difficulté à mobiliser les adhérentes en dehors de leur participation à leurs ateliers

Il y a eu aussi des choses formidables :

- Le Maintien de l'association à flots
- L'arrivée de l'APCOP dans MA maison de quartier
- L'obtention de créneaux supplémentaires dans les MDQ
- La fête des 40 ans de l'association
- L'arrivée de Catherine BELLAMY à la mission de Trésorière en janvier 2018
- L'élection en juin 2018, d'un CA qui semblait stable et avoir envie de faire des choses
- La création de moments conviviaux (Pique-nique, Galette)
- La création et l'animation de la page FB
- La création du site internet
- La création de la Newsletter, malgré un manque de régularité
- La mise en conformité d'un certains nombres de documents ou d'éléments de fonctionnement administratif de l'association
- La réalisation de 2 stages techniques en Avril et Mai 2019
- ...
- De belles rencontres

Après l'énumération de ces quelques éléments de bilan, je lève tout doute et annonce que je me représente pour la mission de Présidente, malgré ce que j'avais évoqué à l'AG dernière. Ceci, pour 3 raisons principales :

- La 1^{ère} c'est qu'il n'y a pas de candidate à ma succession à ma connaissance,
- La 2^{ème} c'est que j'ai parfaitement conscience que sans Présidente il n'y a pas d'association et sans association nos 3 animatrices n'ont plus d'employeur.
- La 3^{ème} c'est quand même l'arrivée des nouveaux membres du CA qui se sont investis depuis quelques mois, ce qui a permis de faire baisser la pression,

Cependant, je redis ici que cette mission tout comme la mission de trésorerie, est extrêmement chronophage.

Et si ce sont des missions qui peuvent être une occupation parfaitement adaptée à une personne retraitée et/ou sans jeunes enfants, pour moi qui cumule le statut de salariée et de maman de jeunes enfants, il me semble compliqué d'envisager raisonnablement garder cette mission de manière prolongée.

Donc j'annonce officiellement que s'il n'y avait personne pour reprendre le flambeau j'arrêterai malgré tout.

Quand ? Je ne sais pas donner une date exacte, mais je m'engage à rester au moins jusqu'au départ en retraite de Maïla CHEVALLIER et Georgette SCHOEFLIN.

• Quelques remerciements

Je remercie Catherine BELLAMY d'avoir pris à bras la corps sa mission de trésorière de l'APCOP, même si je sais par nos nombreux échanges que ce n'est toujours facile, quoique très enrichissant.

Jusqu'à mars dernier, toute la gestion de l'association reposait sur les épaules de 2 personnes : La Trésorière et La Présidente.

Depuis l'élection du nouveau Conseil d'Administration (CA) nous avons pu faire plusieurs réunions et ainsi partager certaines tâches, mais aussi échanger sur nos interrogations à propos de la direction à donner à l'APCOP.

De ce fait, je remercie également les autres membres du CA :

- Cécile GAYE pour avoir accepté la mission de trésorière-adjointe en charge de la gestion des chèques.
- Khadija SACKO pour sa mission de chargée communication en charge de l'administration de la page FB.

Un grand merci également à Nathalie LOZANNE qui même si elle ne fait pas partie du CA, a montré un grand investissement pour aider l'APCOP, et nous a notamment créé le logo l'été dernier ainsi que le flyer et le bulletin d'inscription, et plus récemment les affiches pour faire la promotion des stages.

• Mon désir pour l'avenir

Pour le CA :

Maintenir un rythme d'au moins 5 réunions par an :

- Réunion de rentrée (bilan des inscriptions, décisions sur l'ouverture des ateliers
- Décembre (évolution des inscriptions, manifestations...)
- Février : (prépa AG)
- Mars : AG, entretien annuel des animatrices
- Juin : préparation de la rentrée prochaine

Trouver quelqu'un qui assurerait le secrétariat de manière effective

Pour l'APCOP :

J'espère que nous trouverons le ou les justes moyens pour assurer un nombre d'adhérentes suffisants pour ne pas fermer trop de créneaux à l'avenir et continuer à assurer le revenu de nos animatrices.

J'espère aussi que nous saurons trouver la formule nous permettant de prendre le virage des nouvelles attentes de nos potentiels adhérents, puisse que force est de constater que si la couture a bien le vent en poupe, nous ne répondons pas complètement aux attentes des adhérentes potentielles (sur Versailles en tout cas).

Mais peut-être faut-il accepter que notre raison d'être n'est pas de répondre à ces nouvelles attentes, qui tiennent plus de la consommation, que l'envie de faire partie d'une organisation telle qu'une association. Ce qui suppose de la part de chacun un minimum d'investissement personnel.

Je m'engage à y réfléchir avec toute l'humilité que j'ai acquise au cours de ces 3 dernières années

Voici ce que je souhaitais dire en entrée d'AG.

Je laisse maintenant la parole à Catherine BELLAMY pour le rapport financier de l'année 2018 et la présentation du budget prévisionnel de 2019.

Merci de votre attention.

Rapport financier année 2018

1- Comptes 2018

En préambule de ce rapport, il convient de préciser que nous avons changé de logiciel de comptabilité en 2018. Nous avons adhéré à la plate-forme AssoConnect en juillet. Cela empêche de faire des comparaisons exactes avec les chiffres de l'année dernière car les catégories comptables utilisées (conforme au plan comptable associatif) ne sont pas regroupées de la même manière et ne regroupent pas les mêmes entités que l'année dernière.

En outre certaines recettes (les adhésions à l'APCOP) et certaines dépenses (quelques adhésions et location de salle) s'étalent sur l'année 2018-2019. Nous avons donc proratisé ces recettes et dépenses, ce qui n'était pas le cas en 2017 (lignes charges et produits constatés d'avance).

L'augmentation du tarif des ateliers et de l'adhésions décidée à partir de la rentrée 2018 n'a produit qu'une partie de son effet, puisqu'elle n'est entrée en vigueur qu'au 4^e trimestre 2018.

Il faudrait envisager de modifier les dates de l'exercice comptable pour les années futures pour que celui-ci soit en accord avec l'année scolaire. Cela simplifierait la comptabilité.

Les produits d'exploitation

L'essentiel des produits est apporté par les adhérentes :

1) les adhésions représentent (**2 836 €**) contre (**3 026 €**) en 2017-2018. Pour l'année 2018-2019, **709 €** sont comptabilisés sur l'année 2018 au titre du 4^e trimestre 2018, le solde (**2 127 €**) sera comptabilisé sur l'année 2019.

2) Les ateliers pour l'année civile 2018 représente un montant total (3 trimestres) de **36 460,80 €** contre

36 791,80 € en 2017-2018, soit une diminution de **0,9 %**.

La raison de cette diminution de recettes est la diminution du nombre total d'élèves :

- **144** pour l'année 2017-2018
- **127** pour l'année 2018-2019

Le livret A a rapporté **114,73 €** (contre **127,27 € en 2017**). En baisse par rapport à 2017.

Il a fallu faire 3 virements depuis le livret A vers le compte courant :

- 4 000 € le 5 septembre 2018
- 2 000 € le 29 septembre 2018
- 2000 € le 20 octobre 2019

Total virements du livret A vers le compte courant : 8 000 €

Le montant du livret A est de 9 745,51 € au 31 décembre 2018 contre 17 630,78 € au 31 décembre 2017.

Nous remercions la ville de Montigny-le-Bretonneux pour la subvention de **532 € (196 € + 336 €)** fidèlement reconduite ainsi que pour la mise à disposition de salles, et les villes de Versailles, du Chesnay et de Bougival pour cette même mise à disposition de salles des maisons de quartiers (nous nous engageons en échange dans les fêtes de ces maisons).

Explications du montant de la subvention de la ville de Montigny : 686 € avaient été versés (par erreur) pour l'année 2017. 350 € ont été comptabilisés pour les comptes 2017 et 336 € pour 2018. 196 € ayant été versés pour l'année 2018. On additionne 196 et 336.

Le total des produits se monte à **40 872,76 € contre 40 606,06 €**, soit une augmentation de **0,65 %**.

Explication : effet de l'augmentation des tarifs sur le 4^e trimestre 2018.

Les charges d'exploitation

Les charges ont connu une forte augmentation. Le total des charges se monte à **50 561,94 €** contre

41 918,31 €, soit une augmentation de **8 643,63 € (+ 20,62 %)**, bien supérieur au montant prévisionnel (**45 650 €**).

Les charges sociales

- Les charges URSSAF ont représenté **14 282 €** en 2018 contre **13 125 €** en 2017 (**+ 9 %**)
- Réuni RC (retraite) représente un montant de **3 8355 €** dont un rattrapage de **406 €** en 2018 contre **3 320 €** en 2017 (**+ 16,11 %**)
- Humanis (complémentaire santé et prévoyance) représente un montant total de **791,19 €** en 2018 contre **764,28 €** en 2017 (**+ 3,5 %**)
- Uniformation : **537 €** contre en **481 €** en 2017 (**+ 11,64 %**)

- Médecine du travail (Ostra) : **252 €** contre **198 €** en 2017 (+ 27 %)
- MAIF (assurance) : **474,16 €** contre **474,16 €**. Pas d'augmentation
- Les salaires nets se montent à **21 543,92 €** en 2018 contre **19 106,33 €** en 2017 (+ 12,75 %) et 20 940 € prévus.

Les autres charges

Les frais kilométriques et autres frais (sont comptés ensemble) et représentent **3 596,10 €**.

Les frais de gestion salariale : Profession Sport ont un peu diminué : **611 €** contre **763 € en 2017**

(- 19,93 %). A noter que cette année, les frais d'adhésion (50 €) sont répartis sur les 2 années 2018 et 2019.

Les frais de prototypes ont un peu diminué : **1 028,90 €** contre **1 103,90 €** et dépassent légèrement le montant alloué de **1 000 €**.

Les frais de salles ont diminué surtout car la location de la salle Alfred de Vigny est étalée sur les 2 années. Ils représentent un montant de **183,57 €** contre **528,30 €** en 2017. Ils sont constitués pour l'essentiel par la cotisation pour le Centre Alfred de Vigny de Voisins-le-Bretonneux (**502,27 €**) au total sur les 2 années 2018 et 2019.

Le résultat d'exploitation

Le résultat final présente donc un **déficit de 9 689, 18 €** bien supérieur au déficit prévu de **3 170 €**

que je vous propose de financer par le fonds de réserve de l'association.

2) Budget prévisionnel pour 2019

2 hypothèses

Base : 120 élèves

- 6,50 € pour les ateliers 25 € pour l'adhésion
- 7 € pour les ateliers 25 € pour l'adhésion

Détail dans le document « Budget prévisionnel »